



Bulletin d'information de L' A.C.A.T. Midi-Pyrénées

OCTOBRE 2013

Dans ce numéro :

Editorial du Président J.M. ORCIVAL;	1 à 2
Albert Camus, article de notre camarade ARIBAUD André pour le centenaire de sa naissance;	Page 3 à 8
L'Ordre National du Mérite, article de notre camarade LOYTIER Guy, pour le cinquante-enaire de sa création;	Page 9 à 12
Le RSC de Toulouse, un régiment de Soutien de l'homme combattant. Exemple de l'opération SERVAL au MALI par le Commandant (er) CAMPS Jean-Pierre	Page 13 à 16
Nouvelles de l'Association par le Colonel (er) Montferran	Page 17 à 21
Programme et Renseignements utiles	Dernière Page

Sommaire :

Deux articles anniversaires, l'un sur « Albert Camus » pour le centenaire de sa naissance, l'autre pour « l'Ordre National du Mérite », le plus récent de nos Ordres Nationaux, pour le cinquante-enaire de sa création.

Le RSC de Toulouse est à l'honneur pour ses actions lors du déclenchement de l'opération Serval, en France et sur le théâtre d'opérations, au Mali.

Le Bulletin n'a pas oublié nos Chers Disparus.

AVERTISSEMENT

Les propos exprimés dans les textes joints n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Editorial du Président

Nous vivons une drôle d'époque. Il est courant de l'entendre. Aujourd'hui cet épithète de drôle me paraît bien faible voire dépassé. J'aurais tendance à qualifier cette époque de déraisonnable.

Une époque marquée par une « langue de bois » utilisée et banalisée par des médias qui désignent sous le vocable de « jeunes » tous les délinquants d'une certaine tranche d'âge (dont la dimension reste par ailleurs très imprécise), refusant d'y adjoindre le moindre adjectif qualificatif qui risquerait de ne pas être très qualifiant.

Ce choix délibéré de refuser de pointer du doigt les vrais coupables conduit à stigmatiser la grande majorité des jeunes. Merci pour eux ! C'est l'exemple même d'une idiotie ou d'une trahison médiatique. Que penser par ailleurs des médias et des politiques qui, bien que se référant en permanence au concept de laïcité (contre lequel je n'ai rien), utilisent à outrance des expressions empruntées à la terminologie religieuse et notamment chrétienne (stigmatiser, sanctuariser..)

L'« affaire des Roms » qui n'en est pas une et ses derniers rebondissements « léonardesques » font partie de ce que je qualifie de simple « transport » émotionnel. Cela a cependant mobilisé l'ensemble des mé-

Editorial du Président (suite)

dias, penseurs, philosophes, donneurs de leçons et politiciens de tous bords, jusqu'à certains lycéens toujours prêts à abandonner leurs cours, manipulés le plus souvent par des parties politiques souvent proches de l'extrême gauche qui conservent malgré tout un label républicain.

Quelle perte de temps et d'énergie dans ces débats d'une aussi petite importance, dans le contexte difficile que nous connaissons actuellement. Ecran de fumée ou façon pas très habile de régler des comptes au sein même d'un gouvernement dont on peut s'interroger sur sa capacité de gouvernance.

Faisons respecter la loi républicaine et citoyenne. La loi peut être terrible et il est normal qu'elle le soit. Sinon ce ne serait plus la Loi, mais un simple règlement. Rappelons nous du vieil adage : « *dura lex sed lex* ».

Les français seraient de plus en plus nombreux à « bouder » la vaccination antigrippale pour des raisons aussi diverses que fumeuses, mais bien dans l'air du temps: problème de coût, de manque d'efficacité, de risque qui serait lié à l'acte vaccinal, de refus d'enrichir l'industrie pharmaceutique...?

Il serait temps de la part du ministère chargé des problèmes de **Santé Publique** (C'était le terme consacré il y-a des temps pas si lointains), de rappeler à ces mêmes français que l'acte vaccinal a pour **but premier** de faire obstacle à la propagation de l'épidémie et pour **but second** de protéger l'individu, l'un étant le corollaire de l'autre.

Ne demandons pas aux médias ce qui n'est pas de leur compétence. Nous pouvons au moins l'attendre du ministère concerné.

Aucun acte médical, chirurgical ou d'investigation n'est dénué de risque. Si le risque vaccinal n'est pas nul, il convient de



l'accepter sachant que la probabilité d'apparition d'un accident de ce type est infiniment plus faible que la probabilité d'apparition d'un processus morbide lié au virus de la grippe...

A une démarche que je ne trouve pas citoyenne, je préfère une démarche civique raisonnée.

Le pape lui-même remet en cause son infaillibilité à laquelle certains ne croyaient plus vraiment. Mais fallait-il aborder brutalement le sujet. « Je me trompe souvent » a affirmé le Pape François. C'est un aveu terrible. Il est normal de reconnaître une faute après l'avoir commise mais pas avant et pour quelle faute ?

L'Armée, éternelle variable d'ajustement quel que soit le régime, il faut le reconnaître, et une fois de plus touchée de plein fouet. Mais peut-on continuer à traire la vache à lait au-delà du raisonnable, quand par ailleurs on semble montrer des ardeurs belliqueuses. Avoir les moyens de sa politique et la politique de ses moyens a toujours été ma devise. On ne fait rien sans quelque chose.

Je terminerai en rendant un **hommage appuyé** au « commandant » **Hélie de Saint Marc** qui vient de nous quitter. Il fut un grand monsieur et un grand militaire. Un rappel de ma jeunesse et de mes convictions en faveur de l'Algérie Française. Sa disparition est passée inaperçue. Cela me conforte dans mon opinion première. Nous vivons vraiment plus qu'une drôle d'époque.

Le V.G. (2s) JM. ORCIVAL

Nouvelles Générales et Historiques

Albert CAMUS : Ombre et Lumière

Par André ARIBAUD, Professeur

Je ne me suis vraiment intéressé à Albert CAMUS qu'à l'annonce de sa mort le 4 janvier 1960. Sous-Lieutenant d'Administration, j'avais été affecté le 1^{er} août 1959, à l'Intendance A.G.R. (Administration Générale, Réquisitions) d'Alger. Les « événements d'Algérie », à cette époque, progressaient de façon ambiguë. Mais, rien ne semblait encore joué pour le dernier acte de cette tragédie.

Certes, dès 1949, mes premiers pas à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Albert Lautman, m'avaient fait entrevoir l'antagonisme entre Sartre et Camus, mais c'était encore le temps de la guerre d'Indochine. A la corpo de Lettres, on débattait beaucoup de la décolonisation. Le parti communiste était alors très puissant.

Le mois de mai 1954 fut un mois douloureux pour la France. La bataille de Bien Bien Phu achevait un cycle. Mais rien ne laissait prévoir l'explosion de la Toussaint rouge.

J'ai déjà évoqué dans deux articles parus dans les Bulletins ACAT 58 de février 2010 et 59 de juillet 2010, les journées des barricades à Alger du 24 au 29 janvier 1960 (Algéria, on my mind) et une approche de Camus (Tipaza 1960).

J'avais alors été fortement troublé par la disparition brutale d'Albert Camus. La voiture qui le transportait avec l'Éditeur Michel Gallimard, avait heurté à grande vitesse un platane près de Villeblevin dans l'Yonne. A ce moment, le sentiment de l'absurde devant la mort posa en moi une problématique morale. Dès le lendemain, tous les journaux locaux, l'Echo d'Alger, Alger Républicain, annonçaient dans leurs manchettes la mort d'Albert Camus. Prix Nobel de Littérature en 1957, originaire d'Alger, sa parole et ses écrits, en particulier sa « Chronique Algérienne », étaient très controversés. A la bibliothèque de garnison, square Bresson, j'étais allé emprunter « l'Étranger, la Peste et l'Homme révolté » pour essayer de comprendre le cheminement de l'âme et d'approcher son affirmation : « je crois que cela m'est égal d'être dans la contradiction ».

En ce printemps 1960, j'ai eu l'opportunité de me rendre plusieurs fois à Tipaza. Un soir, seul, au milieu des ruines de la nécropole paléo-

chrétienne de Sancta Salsa, j'ai eu « la sensation étrange de marcher vers une rencontre peu apparente : la futilité des choses et de l'instant ». Toutes choses décrites avec son style étincelant par Camus dans « Noces à Tipaza ».

Depuis, j'ai laissé faire le temps.

Une migration familiale.

Or en 1993, l'une de mes filles épouse Jean Charles Sintès, né au Maghreb. Consultant les vieux papiers de sa généalogie, je découvre alors à ma grande surprise, un parallélisme surprenant avec les ascendants directs de Catherine Sintès mère d'Albert Camus. Ainsi, j'apprends que les Sintès sont tous issus de l'Archipel des Baléares, essentiellement de l'île de Minorque. C'est une terre pauvre caillouteuse, sans industrie. Camus écrira bien plus tard dans « Le premier homme » : « Arracher cette famille pauvre au destin des pauvres qui est de disparaître de l'histoire sans laisser de traces ». Aussi retrouve-t-on les Sintès dès 1850 à Kouba près d'Alger. Ce sont des « Labradorers », des journaliers, qui travaillent surtout la terre. Les femmes sont ménagères.

L'autre branche Sintès s'installe à la même époque à Birkadem près d'Alger, avant de faire souche près de Maison Carrée à Fort de L'Eau. Retour de la chasse. Ils sont alors maraichers. Les enfants sont ajusteurs-mécaniciens.

Observation inattendue, sur le registre des Actes de naissance de la commune de Birkadem, en l'année 1897, le nom de famille des Sintès a été orthographié en francisant le nom : Saintès.

En effet, jusqu'à une date plus récente, la famille Sintès, originaire des îles Baléares, doit renouveler chaque année une demande de séjour en Algérie auprès du Consulat Général d'Espagne.

Une jeunesse méditerranéenne.

Pour le centième anniversaire de la naissance d'Albert Camus, peut-on éclairer la démarche qui fut la sienne jusqu'à sa mort.

Dans « La nouvelle culture méditerranéenne », Camus écrit : « Il y-a une mer Méditerranée, un bassin qui relie une dizaine de pays. Les hommes qui errent sur ses bords, constituent une race curieuse et forte. Ils sont sortis d'une même famille à la vie active et colorée.

Albert CAMUS : Ombre et Lumière

Certes ce n'est pas avec de tels détails que l'on peut définir une patrie. Mais c'est un certain goût de la vie qui est commun à beaucoup. La Méditerranée, c'est cela, cette odeur ou ce parfum qu'il est inutile d'exprimer : nous le sentons tous avec notre peau . »

Camus est un méditerranéen. Du côté de sa mère, Catherine Sintès, ménagère, âgée de 31 ans à la naissance de son fils. Elle est donc née en 1882. Le père, Lucien Camus meurt le 11 octobre 1914 à la guerre sur le front de la Marne. Albert ne connaîtra donc jamais son père. Il écrira : « *Ce qu'une humble famille comme la mienne a donné à la France, quand mon père fut appelé sous les drapeaux, il n'avait jamais vu la France. Il la vit et fut tué.* »

Albert Camus connaît enfant la pauvreté. Sa mère fait des ménages. La grand-mère maternelle l'élève durement. Il dira : « La pauvreté n'a jamais été un malheur pour moi...La misère m'empêcha de croire que tout est bien sous le soleil et dans l'histoire. »

Aussi Albert Camus portera à sa mère un amour éperdu. Sa mère demeurait ce qu'il aimait le plus au monde, même s'il l'aimait désespérément.

Il vivra près d'elle son enfance, très influencé par le frère de son père tonnelier. Adolescent curieux et brillant, protégé par son instituteur Louis Germain, il réussira le concours des bourses du Lycée; Ainsi sera-t-il lycéen au Lycée Bugeaud à Alger. Ce sera pour lui « La belle époque ». Mordu de football, à chaque récréation, il se précipitait dans la cour cimentée, courant éperduement la balle au pied. Il se sentait le roi de la vie.

Sur une photo de classe (probablement classe de première), Camus apparaît, à l'âge de quinze ans, gringalet, fragile, au milieu de trente gailards tous endimanchés. Il est différent. Il écrira plus tard : « A personne en tout cas, au Lycée, je ne pouvais parler de ma mère et de ma famille. »

Fin septembre 1930, à 17 ans, Camus souffre des premiers symptômes de la tuberculose. Il fait alors hypokhâgne qui le conduit en 1937 au diplôme de Licencié es Lettres. Cette maladie l'empêchera de soutenir une agrégation de Lettres modernes, la possibilité d'enseigner et de rejoindre les armées en 1939.

Les premiers écrits.

A cette époque de sa vie, Camus rencontre l'écriture : « Je vivais dans une sorte de jouissance. Je me sentais des forces infinies. J'ai découvert qu'un enfant pauvre pouvait s'exprimer et se délivrer par l'art. » (L'Envers et l'Endroit)

Dès 1933 Camus fait la connaissance de Jean Grenier qui le rapproche de Marcel Proust et de Gide avec lequel il restera ami toute sa vie.

En 1934, Camus épouse Simone Hié. Il a

21 ans. Il l'emmène à Tipaza, sur les ruines paléochrétiennes du sanctuaire de Sancta Salsa. Il est ébloui. Il écrira un morceau d'anthologie, dans « Noces à Tipaza » : « J'y suis souvent allé avec ceux que j'aimais et je lisais sur leurs traits le clair sourire que prenait le visage de l'amour. »

Après l'échec de son premier mariage, dès 1935, Camus milite au mouvement anti-fasciste Amsterdam - Pleyel à dominante communiste.

En 1937, il fait connaissance d'une pianiste oranaise de talent : Francine Fauré. Il l'épousa en 1940.

A cette date, il rédige « L'Envers et l'Endroit », puis « L'Etranger » enfin « Noces ».

L'engagement Politique.

C'est en 1936 que paraît le premier numéro d'« Alger Républicain » à l'issue du Front Populaire. Camus y devient journaliste, écrivant dans les pages judiciaires. C'est la première fois où il appelle à des réformes en faveur des musulmans. Ainsi en juin 1939, il fait paraître une série d'articles dénonçant la misère en Kabylie : « Rien ne vaut les chiffres, les faits et l'évidence. La surpopulation, les salaires insultants, l'habitat misérable, le manque d'eau et de communications, l'état sanitaire et l'assistance insuffisante, l'enseignement au compte - gouttes, tout cela contribue à la détresse du paysan Kabyle....Le scandale, ce n'est pas de cacher la vérité, mais de ne pas la dire toute entière. » (Alger Républicain, 5 juin 1939).

Peu après, il s'indigne du jugement de l'affaire des incendiaires d'Auribeau. « Dix malheureux ont été condamnés le 28 février 1939 à des peines de 5 à 7 ans de travaux forcés. Ils étaient accusés d'avoir incendié des gourbis inhabités lors d'une grève de journaliers agricoles. Tous laissent des familles de 5 à 8 enfants dans la misère la plus effroyable. Et ceci les punit, à la vérité, d'avoir gagné 4 francs par jour pendant des années et d'avoir osé dire que ce salaire ne convenait pas à la dignité d'un homme. » (Alger Républicain, 25 juillet 1939).

« L'histoire d'un crime », comme l'énonce Camus, est cosignée par toutes les organisations de gauche : Ligue des droits de l'homme, Parti socialiste, Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, Parti communiste, Combattants républicains, Fédération des élus musulmans, Rassemblement Franco-Arabe d'Algérie.....

A la veille de la guerre, le 30 août 1939, la une de Alger Républicain est censurée pour la première fois. Puis dès septembre, le journal est interdit et devient « Le Soir Républicain » dont Camus est le rédacteur en chef. Le nouveau journal est définitivement condamné en juin 1940. Camus y défendait la liberté de pensée et la recherche d'une paix par négociation.

Albert Camus quitte alors l'Algérie pour la

Albert CAMUS : Ombre et Lumière

France en décembre 1940, où est célébré son mariage avec Francine Faure. Il travaille alors à Paris Soir.

En 1943, il devient lecteur chez Gallimard. Il entre en contact avec la Résistance et écrit pour Combat, d'abord clandestin, puis libre en août 1944.

L'Homme révolté.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitule.

Le même jour, des émeutes font 103 morts Européens à Sétif et Guelma. La répression fait des milliers de victimes. Camus publie alors une série de six articles sous le titre « Crise en Algérie ». « Sur le plan politique, je voudrais rappeler que le peuple arabe existe. Je veux dire par là qu'il n'est pas cette foule anonyme misérable, où l'Occidental ne voit rien à respecter, ou à défendre. Il s'agit, au contraire, d'un peuple de grande tradition....Ce qu'il faut crier le plus haut possible, c'est que la plus grande partie des habitants d'Algérie connaît la famine. » (Combat, 15 mai 1945).

En août 1945, Camus assiste au procès du Maréchal Pétain. Il écrit : « Vous dites qu'il entre du hasard dans les opinions politiques et je n'en sais rien. Mais je sais qu'il y a pas de hasard à choisir ce qui vous déshonore. ». Il ajoute cependant après le verdict : « J'ai toujours eu horreur de la condamnation à mort, et j'ai jugé qu'en tant qu'individu au moins, je ne pourrais y participer, même par abstention. (Lettre à Marcel Aymé)

Peu après, Camus publie « Lettre à un ami Allemand », dédié à la mémoire de son ami et résistant René Leynaud, fusillé en 1944. « A ce propos, il faut ajouter la tentation de la haine. Voir tuer ceux qu'on aime, n'est pas une école de générosité. Cette tentation, il a fallu la craindre. Je l'ai fait. C'est une expérience qui compte. »

Ces lettres sont le témoignage d'un cheminement au-delà de la haine.

Les années 1949 -1952 marquent le grand déchirement de Camus vis-à-vis du marxisme. Une des solutions proposées à la situation tragique de l'homme sur terre est de consentir au relatif. Ainsi Camus admet l'incertitude. Il écrit alors dans L'homme révolté : « La révolte prouve qu'elle est le mouvement même de la vie et qu'on ne peut la nier sans renoncer à vivre. » Il ajoutera plus tard : « La noblesse de notre métier s'enracinera toujours dans deux engagements difficiles à maintenir : Le refus de mentir sur ce que l'on sait et la résistance à l'oppression. »

Actuelles algériennes.

En 1951, il retourne en Algérie. Il s'y ressource. Il y retrouve les rues de la cité oubliée. Il écrit sur sa mère des pages sublimes : « Ô mère, ô tendre, plus grande que mon temps, plus grande que l'histoire qui te soumettait à elle, plus vraie que tout ce que j'ai aimé en ce monde.....elle leva vers lui ses mains aux articulations noueuses et lui caressa le visage. » (Le premier homme)

Mais en 1954, la situation en Algérie bascule dans le drame. Camus retourne à Tipaza. Il écrit : « Quinze ans après, je retrouvais mes ruines...mais les ruines étaient maintenant entourées de barbelés et l'on ne pouvait y pénétrer que sur autorisation. » (Retour à Tipaza). Il ajoute : « Oui, il y-a la beauté et il y-a les humiliés. Quelles que soient les difficultés de l'entreprise, je voudrais n'être jamais infidèle, ni à l'une, ni aux autres. »

Camus va alors s'engager puissamment. Le 23 janvier 1956, il intervient dans l'Express en faveur d'une trêve pour les civils. « Rendez la terre aux pauvres, à ceux qui n'ont rien, à l'immense troupe des misérables, la plupart arabes et quelques uns français, qui vivent ou survivent ici par obstination et endurance dans le seul honneur qui vaille au monde, celui des pauvres.

Dans le même temps il soutient et partage l'initiative de Mohamed Aziz Kessous qui crée le journal « Communauté algérienne » : « Vous me croirez sans peine si je vous dis que j'ai mal à l'Algérie. J'ai défendu toute ma vie l'idée qu'il fallait chez nous de vastes réformes On ne m'a pas cru. On a poursuivi le rêve de la puissance qui se croit toujours éternelle. »

Le 17 octobre 1957, le prix Nobel de Littérature est décerné à Albert Camus. Dans son discours de Suède, le 9 septembre, Camus déclare : « Je suis simplement reconnaissant au comité Nobel d'avoir voulu distinguer un écrivain français d'Algérie. Je n'ai jamais rien écrit qui ne se rattache de près ou de loin à la terre où je suis né. C'est à elle et à son malheur que vont toutes mes pensées; »

Épilogue.

Dans les deux années qui lui restent à vivre, il écrit les pages posthumes du « Premier homme ».

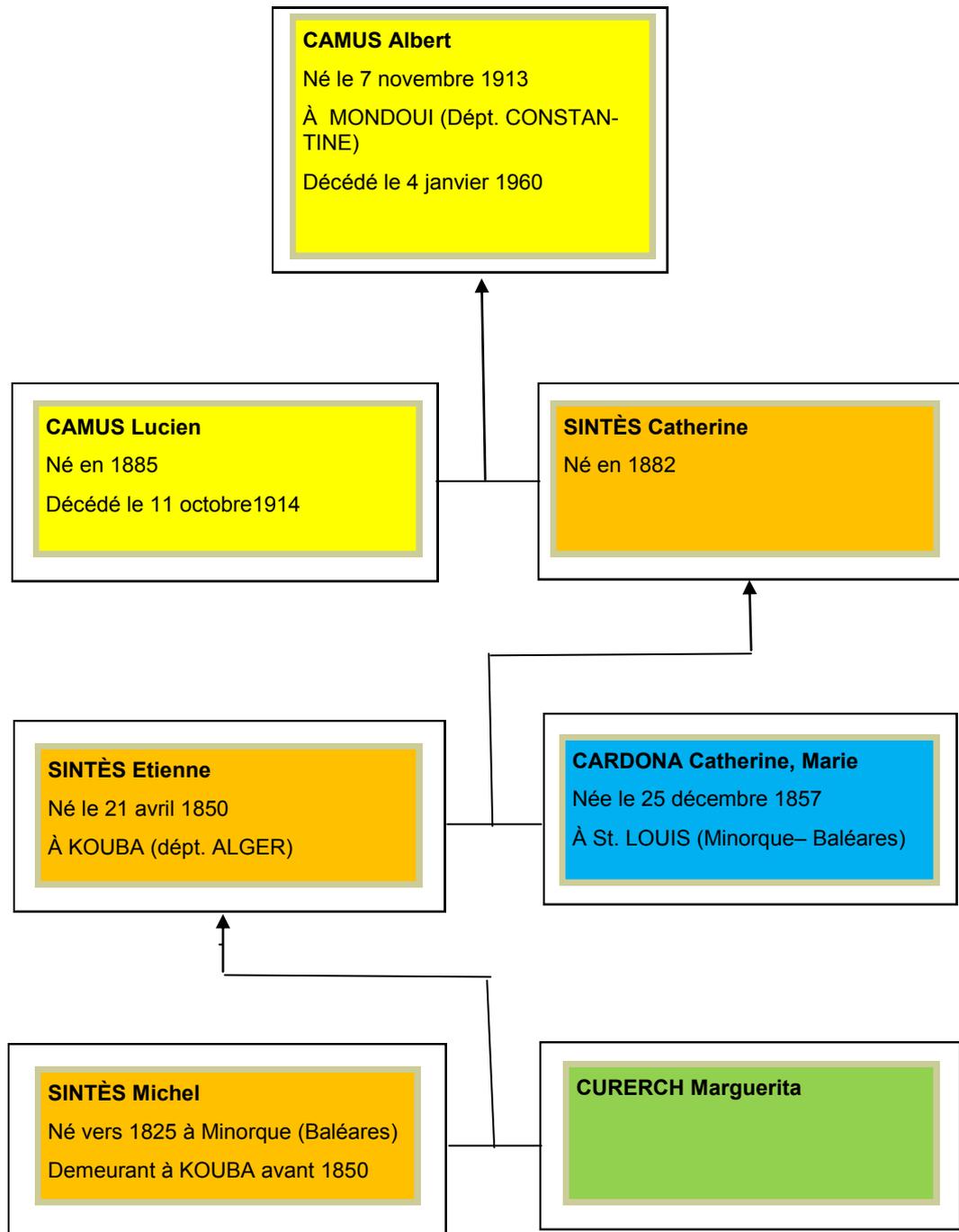
« Né sur une terre sans aïeux et sans mémoire, ce que je désire de plus profond aujourd'hui, est une mort silencieuse qui laisserait pacifiés ceux que j'aime. »

VITAM IMPENDERE VERO

Albert CAMUS : Ombre et Lumière**PUBLICATIONS CITEES**

L'Envers et l'Endroit - Alger 1937
Noces - Alger 1937
L'Etranger - Paris 1942
Lettre à un ami Allemand - Paris 1945
La Peste - Paris 1947
L'Homme révolté - Paris 1951
L'Eté - Paris 1954
La Chute - Paris 1956
Discours de Suède - Paris 1958
Actuelles III - Chronique Algérienne - Paris 1958
Fragments d'un combat - Le Soir Républicain - Paris 1978
Carnets III - mars 1951 - décembre 1959 - Paris 1989
Le Premier Homme - Paris 1994
Camus à Combat - 1944 - 1947 - Paris 2000

Albert CAMUS : Ombre et Lumière



GÉNÉALOGIE MATERNELLE

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Par le Colonel (er) LOYTIER Guy

Introduction.

Les historiens ont décelé les origines de la Chevalerie dans certaines coutumes des Germains. Il s'agit d'associations de guerriers unis par une promesse ou l'accomplissement d'exploits dans les combats. Un signe distinctif est nécessaire pour que ces compagnons se reconnaissent dans la bataille, ou pour qu'un honneur particulier leur soit rendu dans la vie courante.

Ce sera tout d'abord un anneau puis plus tard un **insigne**. Cette coutume depuis le Moyen-âge devient de plus en plus systématique. Un lien étroit unit les ordres de la Chevalerie à la féodalité. Ces ordres ont souvent un caractère religieux et militaire.

Une élite est ainsi désignée au respect et à la considération.

Les ordres de Chevalerie vont se multiplier : De 1140, « Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem », à 1941, au cours d'une période tragique de notre histoire, « L'ordre de la Libération ». Aujourd'hui, « l'ordre National du Mérite », qui a repris le ruban bleu de « l'Ordre du Mérite Militaire », de Louis xv, est devenu notre deuxième ordre National et s'est déjà inscrit dans la tradition de notre pays.

Il a été signé par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963.

Historique.

La création d'un second Ordre National s'inscrit dans un plan d'ensemble de revalorisation des décorations, dont la promulgation du Code de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire a marqué la première étape.

Le nouveau statut de la Légion d'Honneur, en date du 28 novembre 1962, restitue à notre premier ordre national le prestige qui doit être le sien et arrête à cette fin, par décret, un certain nombre de mesures dont l'effet est notamment d'en préserver l'attribution à la reconnaissance de mérites éminents.

L'objet du présent décret est de parachever l'œuvre entreprise par l'institution d'un « second Ordre National ». Il est apparu souhaitable, en effet, de donner au gouvernement le moyen de récompenser les mérites ne présentant pas toutes les qualifications requises pour la Légion d'Honneur et de faciliter dans certains cas l'octroi des décorations à des personnalités étrangères. (Ceci est toutefois largement galvaudé quand on note certaines attributions de la Légion d'Honneur).

Il récompensera les **mérites distingués** et non plus éminents. Il est à la disposition du Grand-Maître, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, une gamme de distinctions honorifiques qui résout les difficultés que présente l'attribution de décorations aux étrangers, aussi bien aux ambassadeurs,

qu'aux personnels de la suite des chefs d'Etat en visite à Paris, auxquels ne pouvaient être conférés, que des grades dans la Légion d'Honneur, sous le signe de la réciprocité..

Le but second de la création de l'Ordre National du Mérite est aussi d'assurer une simplification et une harmonisation du système des distinctions honorifiques, en substituant à ces ordres trop nombreux (depuis 1930, ils sont passés de 5 à 20), un second Ordre National, unique dans son principe, mais diversifié dans ses attributions, afin que les **mérites distingués** récompensés avant par les ordres secondaires ne restent pas sans récompense.

En supprimant la plupart des Ordres de Mérite Ministériels, il est apparu nécessaire, en raison du prestige particulier et de la qualité éminente des personnels nommés, de maintenir l'Ordre des Palmes Académiques, ceux du Mérite Maritime et du Mérite Agricole ainsi que l'Ordre des Arts et des Lettres.

Les titulaires actuels des grades et dignités des ordres supprimés continuent à jouir des prérogatives qui s'y rattachent.

L'Ordre National du Mérite a en propre son organisation, sa discipline et sa hiérarchie. Il est doté d'un « Conseil de l'Ordre » présidé par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, son Grand-Maître étant naturellement le Président de la République. L'Administration en est confiée à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur. Il est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs. Les dignitaires de l'Ordre sont les Grands-Officiers et les Grands-Croix.

Les membres de l'Ordre National du Mérite sont nommés dans la limite de contingents fixés par le Grand-Maître.

L'année 1964 sera pour l'Ordre National du Mérite, une année d'organisation et de mise en place de ses structures. Les premiers contingents de Chevaliers paraîtront au Journal Officiel du 26 juin 1964. On compte dans cette mesure transitoire 415 premiers Chevaliers, 91 Officiers et 21 Commandeurs, Quinze Grands Officiers et quatre Grands-Croix.

Presque 50 ans après sa création l'O.N.M. est entré dans l'histoire au sein des grandes institutions chevaleresques du pays. Nombreux, ceux, civils et militaires qui se sont distingués pour la France, convoitent son ruban Bleu.

L'Ordre aujourd'hui.

L'ordre National du Mérite qui n'est, rappelons le, pas un ordre supplémentaire, mais un second Ordre National, représente une des grandes institutions du pays. Né à l'ombre de l'Ordre de la Légion d'Honneur, il s'affirme au cours des ans et ses effectifs augmentent régulièrement : Quelques chiffres :

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Tableau des effectifs nationaux de décorés de l'O.N.M.

ONM	GRANDS-CROIX	GRANDS-OFFICIERS	COMMANDEURS	OFFICIERS	CHEVALIERS
1964 Création de L'Ordre	4	15	21	91	415
1981	104	325	4500	24000	100000
2012	137	298	5078	31614	153329



L'insigne, qui fut créé par le sculpteur-médailleur français Max Leognany, est une étoile à six branches doubles, émaillées de bleu, en argent pour les chevaliers, en vermeil pour les officiers. Le centre de l'étoile est entouré de feuilles de laurier entrecroisées et représente l'effigie de la République, entourée d'un cercle portant les mots : République française. Elle est surmontée d'une couronne d'attache de feuilles de chêne entrecroisées, en argent pour les chevaliers, en vermeil pour les officiers. Le revers porte deux drapeaux tricolores entrecroisés, entourés d'un cercle portant l'inscription : Ordre national du Mérite et la date de fondation de l'ordre : 3 décembre 1963. L'insigne est suspendu à un ruban en moire bleu de France.

Il comporte une rosette pour les officiers.

L'insigne des commandeurs est suspendu à une cravate.

Les grands officiers portent la croix d'officier mais aussi une plaque sur le côté droit de la poitrine. Les grands-croix portent la même plaque, mais en vermeil, sur le côté gauche de la poitrine. La croix se porte en écharpe, suspendue à un large ruban bleu qui passe sur l'épaule droite.



L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Admission et promotion.

Ordre le plus récent soumis à des règles strictes depuis 1981. Avant cette date, des promotions directes aux grades d'Officiers de Commandeurs et aux dignités pouvaient être faites après avis du Conseil de l'Ordre.

Actuellement une admission ou une promotion peut se faire soit à titre normal, soit à titre exceptionnel.

A **titre normal**, il faut pour être nommé Chevalier, justifier de 10 ans au moins de services ou d'activités assortis de mérites distingués.

Pour être promu Officier il faut justifier de 5 ans au moins dans le grade de Chevalier. A ce stade il est à noter qu'une promotion dans l'Ordre National du Mérite doit récompenser des mérites nouveaux et non des mérites déjà récompensés et qu'il n'y a donc pas d'avancement systématique.

Pour être promu Commandeur, il faut justifier de 3 ans au moins dans le grade d'Officier.

Et enfin, pour être élevé à la dignité de Grand-Officier ou de Grand-Croix, il faut que Commandeurs ou Grand-Officiers comptent au minimum, respectivement, 3 ans dans leur grade ou dignité.

Ces règles strictes font que les Chevaliers restent de loin les plus nombreux en bas de la pyramide des grades et dignités.

Par contre, comme pour la Légion d'Honneur, des services **exceptionnels** caractérisés, peuvent dispenser des conditions prévues à titre normal, sous réserve de ne franchir aucun grade. Il appartient d'ailleurs au Conseil de l'Ordre de formuler un avis.

Il faut noter que trois personnalités sont ad-

mises de droit et de part leur fonction dans l'Ordre National du Mérite. Il s'agit du Président de la République, Grand-Maître de droit de l'Ordre, du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur qui est Chancelier de l'Ordre National du Mérite et du Premier Ministre qui peut être nommé Grand-Croix après six mois de fonction.

Les nominations et promotions sont faites à proportion de contingents fixés pour trois ans par décret du Président de la République et répartis entre les Ministres en fonction de l'importance des Départements Ministériels. Cette règle confère, organiquement au Président de la République, la possibilité d'influer sur la politique à promouvoir en matière de décoration.

Au journal officiel du 24 janvier 2012, a été publié le décret n° 2012-72 du 23 janvier 2012, fixant les contingents de croix de l'Ordre National du Mérite, pour la période du 1° janvier 2012 au 31 décembre 2014. Il se décline comme indiqué sur le tableau des contingents ci-après.

Par contre, d'une façon générale les Etrangers ne sont pas soumis aux mêmes règles que les Français.

Les Etrangers résidant hors de France, ne sont pas astreints aux règles de la hiérarchie de l'Ordre, les distinctions leur sont attribuées en considération de leur personnalité. Ceux qui résident en France sont soumis aux conditions d'avancement des Français. L'attribution des distinctions dans l'Ordre aux Chefs d'Etat et de Gouvernement Etrangers et à leurs collaborateurs et aux membres du Corps Diplomatique accrédités auprès du Gouvernement Français, est prononcée par le Grand Maître, indépendamment des règles normales.

La discipline, les sanctions et la procédure disciplinaire sont les mêmes que celles prévues pour la Légion d'Honneur.

**TABLEAU DES CONTINGENTS DE CROIX DE L'O.N.M.
Période du 1° janvier 2012 au 31 décembre 2014**

	Grands-Croix	Grands-Officiers	Commandeurs	Officiers	Chevaliers
A Titre Civil	6	12	140	720	3400
A Titre Militaire	4	10	80	450	1500
TOTAL	10	22	220	1170	4900

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le cérémonial d'admission.

Nul n'est membre de l'Ordre National du Mérite tant qu'il n'a pas été procédé à la remise de l'insigne, par un membre de l'Ordre d'un grade au moins égal à celui du récipiendaire, dans les formes prévues par les règlements. A l'issue de la remise de décoration, il est établi un procès verbal portant la signature du récipiendaire et de la personne ayant procédé à la remise.

Pour les militaires, d'active ou de réserve, la remise des insignes a lieu au cours d'une prise d'armes, immédiatement après la revue des troupes. Le Commandant des troupes commande « Porté Arme ». L'autorité procédant à la remise de l'insigne se place face au récipiendaire et lui adresse les paroles suivantes : « *Au nom du Prési-*

dent de la République, nous vous faisons Chevalier (Officier ou Commandeur) de l'Ordre National du Mérite ». Elle lui fixe ensuite l'insigne sur la poitrine ou autour du cou pour les Commandeurs et lui donne l'accolade.

En ce qui concerne les dignitaires, la formule est la suivante : « *Au nom du Président de la République, nous vous élevons à la dignité de Grand-Officier (ou Grand-Croix) de l'Ordre National du Mérite.* »

Pour les civils, cette cérémonie, effectuée dans un cadre public ou privé, doit avoir la solennité qu'impose une telle réunion. La personne habilitée ou l'autorité officielle, en possession d'un procès verbal de remise nominément adressé par la Chancellerie de l'Ordre se place devant le récipiendaire et lui adresse la formule adaptée.

Après la remise de l'insigne, le procès verbal dûment complété et signé des deux parties, est adressé à la Chancellerie de l'Ordre qui établit alors le brevet et le transmet au récipiendaire.

**Image d'Epinal du cinquantenaire de la création de l'Ordre
Par le Général de Gaulle.**



Nouvelles des organismes

Le Régiment de Soutien du Combattant (R.S.C.) de TOULOUSE

Par le Commandant (er) CAMPS Jean-Pierre



Le R.S.C. est le seul régiment de soutien des forces françaises. C'est un régiment interarmées. Il est implanté à Toulouse.

Servir la force

Le soutien du combattant, c'est la satisfaction des besoins vitaux, la mise à disposition et l'entretien des ressources et équipements de vie courante et de protection individuelle : nourrir (eau, pain, rations), stocker, gérer, approvisionner... Indispensable au combattant, le soutien est vital dans une zone de conflit.

La chaîne « soutien du combattant » est de la responsabilité commune :

du service du commissariat des armées (**SCA**) pour la logistique amont,

et du régiment de soutien du combattant (**RSC**) de Toulouse, qui appartient à l'armée de Terre, pour la logistique aval.

Le domaine « soutien de l'homme » a pris une dimension interarmées à la création du SCA le 1er janvier 2010. Son centre expert dédié, le centre d'expertise du soutien du combattant et des forces (**CESCOF**) à Rambouillet, réalise et stocke en métropole via les établissements logistiques du commissariat (**ÉLOCA**), les vivres opérationnels, les effets de protection, le matériel de campagne (**module 150.**), etc

Livrer des régiments

Après la livraison sur le théâtre d'opérations, le RSC prend le relais pour la distribution. « Il réceptionne, vérifie et distribue aux combattants tout le matériel de campagne et les vivres acheminés sur la base interarmées de théâtre. Le RSC est le fournisseur des régiments. Il assure aussi le ravitaillement en eau de consommation destinée à la consommation humaine au profit de la force », explique le Lieutenant-colonel Philippe Moisan, directeur des études et perspectives (DEP) du soutien du combattant de l'école du Train. En amont la zone fonctionnelle "soutien du combattant" au sein du bataillon logistique, le régiment agit dans une logique de milieu, en s'adaptant à la manœuvre des unités engagées.

Le Régiment de Soutien du Combattant (R.S.C.) de TOULOUSE



Le Module 150

Le module 150 est une collection de matériel de campagne du SCA qui permet la vie en campagne d'une unité élémentaire de 120 à 150 hommes, de façon durable et dans un confort relatif. Il est articulé autour de 7 fonctions : cuisson, conservation, hygiène, stockage et distribution de l'eau, hébergement, habillement, vivres.

U

n exemple concret

La chaîne soutien au Mali.

Qui prend la décision de projeter équipements et matériel ? Comment se déroulent leur perception en France, leur acheminement et leur distribution une fois arrivés à destination ? Éléments de réponse avec l'ouverture du théâtre malien.

11 janvier 2013 : déclenchement de l'opération Serval au Mali. Des raids aériens sont menés par l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) et l'armée de l'Air. Le lendemain, 200 soldats atterrissent à Bamako. Le **14 janvier**, le centre d'expertise du soutien du combattant et des forces (CESCOF) ouvre un centre opérations, prêt à organiser l'acheminement de matériel, d'équipements et de vivres.

Dans cette ouverture de théâtre, la chaîne du soutien « a paré au plus urgent », explique le commissaire en chef de première classe Éric Neumann, chef de la division opérations au CESCOF. Il s'agissait d'assurer en urgence les besoins vitaux des unités. « Le centre de planification et de conduite des opérations » (CPCO) souhaitait que les combattants arrivent le plus rapidement possible sur zone. Ils ont été projetés avec la dotation minimale prévue. Le CESCOF a ensuite procédé à un premier envoi massif de rations de combat, de compléments de paquetage et d'effets de protection balistique ; en gros ce qu'il faut pour se battre, s'alimenter et s'hydrater. *Nous allons à présent mettre en place le train logistique pour livrer des quantités plus importantes et nous inscrire dans la durée.* »

Outre le casque lourd et le gilet pare-balles, les premiers combattants en attente à Miramas sont partis d'Istres pour le Mali avec trois jours de vivres et neuf litres d'eau chacun. L'équivalent d'une compagnie est passé chaque jour à la chaîne de perception. 1 700 soldats ont été équipés en 13 jours. Pour les autres soldats, la perception s'est faite directement auprès de la compagnie de soutien du combattant du régiment de soutien du combattant (RSC), à Bamako.

La zone de regroupement et d'attente (ZRA) de Miramas est le point d'entrée et de sortie majeur pour les projections de forces en opérations extérieures. L'infrastructure permet d'héberger, d'alimenter et d'apporter un soutien logistique à plus de 1 000 personnes en attente d'être projetées. Là, un détachement du régiment de soutien du combattant (RSC) est entré en action. « *Nous réalisons ici le cœur même de notre métier : soutenir la force et servir le combattant* », déclare avec enthousiasme le sergent-chef Malick Lahély, chef du matériel du commissariat à la ZRA de Miramas.

Une chaîne de distribution d'effets individuels de protection, d'un complément de paquetage de treillis couleur sable, d'eau et de vivres est activée le **18 janvier 2013**. Le détachement est livré par établissements logistiques du commissariat des armées (ÉLOCA) de Brétigny-sur-Orge, Angers et Marseille. Les soldats logisticiens les « dépotent » la nuit, inventorient le matériel puis en assurent, le jour, la distribution auprès des soldats sur la ZRA.

« *Auparavant, les militaires percevaient leurs équipements dans leurs régiments d'appartenance. La majeure partie du matériel est désormais stockée dans les magasins uniques de base de Défense. Pour répondre à l'urgence du théâtre, les ÉLOCA nous ont livré des conteneurs entiers pour équiper le personnel* », décrit le sergent-chef Malick Lahély.

Le Régiment de Soutien du Combattant (R.S.C.) de TOULOUSE



L'unité mobile de boulangerie de campagne - UMBC

Chaque compagnie du régiment de soutien du combattant (RSC) compte 12 boulangers, tous formés aux missions communes de l'armée de Terre. Il existe deux types d'UMBC : pour 1 000 ou 10 000 hommes. L'UMBC fonctionne sur le même principe qu'une boulangerie civile. Sur le terrain, quatre personnes suffisent à la déployer en seulement 5h. Une fois opérationnelle, en moins de 24h, l'UMBC 1 000 hommes peut déjà fournir du pain. La production se déroule en principe la nuit. Le besoin quotidien d'une personne est, en moyenne, de 400 grammes de pain. « *Les soldats français apprécient de manger du pain frais. Cela contribue au bon moral de la troupe* », sourit le caporal-chef Pierre Risser, boulanger au RSC.

Les grossistes de la force

Dans cette ouverture de théâtre, la priorité a été donnée à l'envoi d'équipements individuels et de vivres opérationnels. L'objectif premier était de protéger le soldat et de maintenir un stock de sécurité de rations de **20 jours pour 4 000 personnes**. Le matériel de campagne est arrivé au fur et à mesure. Sur le terrain, c'est la cellule logistique soutien de l'homme (**J4 SH**) qui gère le flux de la ressource provenant de métropole.

« *En tant que gestionnaire de biens délégués des matériels dits "soutien de l'homme" et « courants », je suis l'acheminement de la ressource une fois sur le territoire, sa destination et son utilisation dans les unités* », précisait, en **février dernier**, le commandant Gérard Chaleyssin, chef de cette cellule au groupement de soutien interarmes de théâtre à Bamako.

« La compagnie du RSC est mon bras armé. Elle exécute les ordres techniques du J4 SH pour la distribution du matériel. »

Les détachements ou compagnies de soutien du combattant du RSC sont en quelque sorte les grossistes de la force : **une compagnie du RSC soutient en moyenne 5 000 hommes** selon les conditions d'emploi et le terrain. Le régiment est la seule unité habilitée à faire percevoir aux unités les équipements demandés. « *Nous délivrons des moyens adaptés à tout engagement et en fonction de la situation sur le terrain* », déclare le lieutenant Arnaud de Cathelineau,

rain », déclare le lieutenant Arnaud de Cathelineau, chef de section au RSC.

Quel que soit le théâtre, qui plus est dans le cas d'une « **entrée en premier** », le **RSC** trouve sa raison d'être. Ses soldats logisticiens spécialisés dans la gestion des approvisionnements réceptionnent les conteneurs venus de France et inventorient le matériel à l'intérieur. « Dans une ouverture de théâtre comme celle-ci, nous avons délivré tout ce qui était considéré comme vital à savoir **l'eau en bouteille et les rations**. Il faut bien comprendre que ce n'est que lorsque l'opération est stabilisée et normée que le **confort** arrive. Nos spécialistes déployés à Tessalit ou Kidal ont étudié l'installation de **remorques douches** en fonction des rares points d'eau trouvés sur les différents sites. Nous préférons, pour commencer, mettre en place des douches plutôt que des **unités de traitement de linge** en campagne (laveries collectives). »

Le module 150 est mis à disposition par les gestionnaires en approvisionnements. Les électromécaniciens-frigoristes du régiment interviennent en cas de panne. « *Il y a tellement de matériels à maîtriser que seul un logisticien du RSC, spécialiste du domaine soutien du combattant, peut intervenir pour sa mise en œuvre et sa réparation. Ici, avec de telles températures, notre principale préoccupation est l'entretien des conteneurs frigorifiques* », assurait le capitaine Le Prioux. Les premiers éléments du RSC, d'alerte, sont arrivés au Mali le **17 janvier**. **Fin février**, le matériel continuait à affluer. Il était contrôlé puis acheminé via les convois logistiques des différentes emprises françaises. « *Au Mali comme ailleurs, nous sommes des combattants au service du combattant. Nous fournissons et mettons en œuvre tout ce dont il a besoin pour qu'il remplisse au mieux sa mission* », résume le lieutenant Laurent Paravésini, chef de section au RSC, avant d'être engagé au plus près des combats, à Tessalit.

**Le Régiment de Soutien du Combattant (R.S.C.)
de TOULOUSE**



Bilan des Livraisons aux Forces Projetées:

77 000 rations de combat, 21 modules 150, 4 000 gilets pare-balles.

« Le CESCOF et les établissements logistiques du commissariat (ÉLOCA) ont fait preuve d'une disponibilité remarquable. Au **21 janvier**, 77 000 rations de combat, 21 modules 150, 4 000 gilets pare-balles, entre autres, avaient été livrés pour soutenir nos forces projetées », souligne le commissaire général hors classe Jean-Marc Coffin, directeur central du SCA. Le recensement des besoins opérationnels des unités projetées parvient dans un premier temps au centre interarmées de coordination de la logistique opérationnelle (CICLO). Si les demandes du théâtre sont validées, elles sont traitées par le CESCOF qui débloque des matériels stockés dans les entrepôts des ÉLOCA.

Plus de 100 commandes et 3 000 m3 en 3 semaines.

Les ÉLOCA (composés à 85% de civils) ont été mis en alerte à 2h pour conditionner des conteneurs de matériel. « *Nous avons immédiatement activé notre "cellule de réaction rapide", composée de civils et militaires d'astreinte* », explique le lieutenant-colonel Joël Mousset, directeur de l'ÉLOCA de Brétigny-sur-Orge. Ici, on assure le soutien des théâtres d'opérations, de toutes les bases de Défense de métropole et des DOM-COM en habillement, campement collectif, effets techniques de protection, matériel de vie en campagne et vivres de combat. « *Durant trois semaines, les préparations se sont enchaînées, de jour comme de nuit, 7j/7. Plus d'une centaine de commandes ont été honorées, soit un volume représentant 3000 m3* », ajoute-t-il. Les ressources sont acheminées par voie routière et ferrée tout d'abord vers la base aérienne 105 d'Évreux et la zone de regroupement et d'attente (ZRA) de Miramas.

Le Président et Directeur de Rédaction du Bulletin ACAT et ses collaborateurs, remercient le Chef de corps du RSC de Toulouse de leur avoir permis de reproduire un article dont l'intérêt est évident compte tenu de l'opération SERVAL au Mali qui fut un succès pour nos forces projetées.

L'action de Soutien de l'Homme, du RSC, dans des délais et des circonstances difficiles est remarquable d'autant qu'elle implique aussi les établissements de stockage des différents matériels qui ont parfaitement réagi à toutes les demandes formulées par le Commandement.

Les officiers de réserve, anciens d'un Commissariat plus traditionnel mais non moins opérationnel à sa façon, ont été impressionnés et séduits par la grande disponibilité des combattants qui servent d'autres combattants dans des circonstances où la menace est constamment présente.

Il s'en suit, une certaine fierté, à l'égard d'un Régiment de prestige.

Nouvelles de l'association

Par le Colonel (er) Montferran

FOIRE INTERNATIONALE DE TOULOUSE mardi 9 avril

Moment important de regroupement, de cohésion des ordres nationaux et des associations, 270 participants ont répondu à l'invitation de notre président et de monsieur VASSAL directeur général de la Foire Internationale.

C'est un beau succès compte tenu de l'important investissement de notre président.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACAT AU RCS de TOULOUSE jeudi 30 mai.

Malgré l'absence de dépaysement, puisque notre assemblée générale a eu lieu à Toulouse au lieu de Tarbes, une importante participation ou représentation (51 membres sur 60 cotisants) a assuré la réussite de ce moment important pour une association.

Pas de décision majeure sinon l'attente de l'évolution des statuts de l'UNACAT dans le cadre interarmées du Service du Commissariat des Armées.

Cette assemblée générale a été clôturée par un repas de qualité pris au régiment ce qui est à souligner quand on connaît les difficultés des unités imposées par les missions et la subordination à la base de défense.



Nouvelles de l'association

PASSATION DE COMMANDEMENT AU RSC DE TOULOUSE**10 juillet 2013**

Notre président remet un cadeau, offert par l'association, au colonel CHARPENTIER

Le 10 juillet 2013 au quartier Pradère :

Le colonel CHARPENTIER Jean-Luc après deux années passées à Toulouse quitte son commandement et le service actif.

L'association, représenté par notre Président, le remercie pour sa convivialité et l'accueil qu'il nous toujours réservé.

Nous souhaitons bonne chance , dans son commandement, au nouveau chef de corps le lieutenant-colonel (TA) Stéphane LESCOFFIT.

Nouvelles de l'association

JOURNEES NATIONALES DE L'UNACAT 21 ET 22 SEPTEMBRE.

C'est à LILLE, reçu par l'ANORCAT du Nord en la personne de son président le commissaire de 1ère classe LEDE et de son épouse, qu'environ 30 personnes, venues de plusieurs régions de France, se sont retrouvées pendant deux journées.

Tourisme, assemblée générale de l'UNACAT, sujet militaire ont animé ces deux jours sur un rythme soutenu.

Avec un temps clément nous avons pu à pied découvrir le vieux Lille remarquablement restauré mettant en valeur la diversité architecturale du XVIIème siècle ainsi que les façades des immeubles aux couleurs douces et hardies.

A l'opposé la visite de la ville en car de tourisme a permis d'apercevoir le modernisme de la gare Euraille et la parfaite conservation des principaux édifices de la ville de LILLE tels que l'hôtel de ville et son beffroi de 104 m de haut classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enfin découverte de la « Reine des Citadelles », œuvre de Sébastien Lepestre, Marquis de VAUBAN, construite de 1667 à 1670.

Après avoir accueilli depuis 1871 le 43ème Régiment d'Infanterie la citadelle héberge le Quartier Général du Corps de Réaction Rapide-France (CRR-FR), état-major international, au cœur de l'OTAN et de l'Europe de la Défense.



Créé en 2005 le CRR-FR comprend des militaires en provenance de 13 nations différentes, présentes en permanence à l'Etat-Major.

Son effectif de 447 peut passer à 735 et il a la capacité de commander une force terrestre nationale ou multinationale pouvant atteindre 60000 hommes et plus.

Ses missions et son organisation ont été parfaitement présentées par le colonel DRELON conseiller réserve du GI commandant le CRR FR, par ailleurs chef d'entreprise. Il nous a montré son degré d'engagement au côté des cadres d'active.

Pour compléter la première journée un office religieux célébré à l'église saint André a été suivi des explications données par une guide sur les « trésors » de l'église notamment en tableaux et sculptures.

Un passage rapide devant la maison natale de Charles de Gaulle nous a conduit jusqu'au cercle pour terminer la journée par un excellent repas.

Encore une fois merci au commissaire colonel LEDE et à son épouse pour leur investissement dans la réussite de ces deux journées très conviviales et appréciées.

Rendez vous est donné à Marseille l'année prochaine.



Nouvelles de l'association



Photo des participants aux « journées Nationales de l'UNACAT devant la Citadelle à LILLE

DISSOLUTION DE L'ECOLE D'ADMINISTRATION MILITAIRE

(lu dans la revue l'Epaulette)

Au cours du Triomphe 2013, à St. Cyr Coëtquidan, a eu lieu le **19 juillet 2013** la dissolution de l'école qui formait les commissaires des armées (ancrage terre), les officiers du corps technique et administratifs de l'armée de terre, du service des essences des armées et du service de santé des armées.

Créée le **13 mars 1875** à VINCENNES l'Ecole d'Administration de Vincennes deviendra successivement :

en 1925 Ecole Militaire d'Administration,

en 1976 Ecole d'Application du Corps Technique et Administratif,

et recréée le premier août 2010 à COETQUIDAN après fusion de l'école militaire supérieure d'administration et de management de Montpellier et de l'école militaire du corps technique et administratif.

Elle formait les commissaires ayant un ancrage armée de terre et les officiers du corps technique et administratif de l'armée de terre, du service de santé des armées, du service des essences des armées.

La formation sera assurée :

à l'Ecole du Commissariat des armées à Salon de Provence pour les commissaires,

au sein d'un bataillon rattaché à l'EMIA pour les officiers spécialistes de l'armée de terre

Nouvelles de l'association

NOUVEAUX GRADES DES COMMISSAIRES DES ARMEES

COMMISSAIRES	CORRESPONDANCE ARMÉE DE TERRE
Général de Classe exceptionnelle	Général de Corps d'Armée
Général de 1° Classe	Général de Division
Général de 2° Classe	Général de Brigade
En Chef de 1° Classe	Colonel
En Chef de 2° Classe	Lieutenant-Colonel
Principal	Commandant
De 1° Classe	Capitaine
De 2° Classe	Lieutenant
De 3° Classe	Sous-Lieutenant
Aspirant Commissaire	Aspirant

CARNET NOIR

Le Président et les membres de l'association déplorent le décès d'un camarade et de l'épouse de notre ami l'Adjudant-Chef MALET.

Nous avons appris avec tristesse le décès, survenu le samedi 5 octobre 2013 dans sa 81ème année, de notre ami le colonel (H) Pierre LAUDRAIN.

Le colonel LAUDRAIN, vice-président et administrateur honoraire de l'ANOCA était aussi ancien président des sous-officiers de réserve des Hauts de Seine. Chevalier de l'ordre national du mérite et titulaire de la médaille des services militaires volontaires échelon argent, de la médaille de vermeil du travail et de la médaille d'or de la Fédération Nationale des Sous-Officiers de Réserve (FNASOR), il avait accompli une longue carrière professionnelle au sein du groupe UNILEVER.

Le colonel LAUDRAIN était un de nos plus anciens administrateurs. D'excellent conseil, il intervenait toujours à bon escient avec sagesse et compétence. La maladie l'empêchait depuis plusieurs années d'être à nos côtés lors des conseils d'administration et des assemblées générales où son absence était regrettée.

C'est avec peine que l'adjudant-chef MALET, membre du bureau de l'association, nous a fait part du décès de son épouse Annie.

Quelques membres de l'association, présents cet été, ont pu lui apporter un peu de réconfort lors des obsèques.

Nous garderons de son épouse Annie le souvenir d'une dame aimable et souriante qui a souvent accompagné son mari dans nos différentes activités.

Programme prévisionnel des activités de l'Association en 2013 - 2014

DATES	ACTIVITÉS	OBSERVATIONS
14 novembre 2013	Saint Martin au Régiment de Soutien du Combattant	Invitation RSC
20 novembre 2013	Saint Martin de l'ACA MP	Note particulière
Mars 2014	Visite du « circuit de Toulouse Résistance »	« id »
Avril 2014	Foire Internationale de Toulouse	« id »
Mai/Juin 2014	Assemblée générale de l'Association	Région de Tarbes
Juin 2014	Sortie bateau sur le Tarn	Visite d'Albi

RAPPEL : N'oubliez pas votre cotisation 2013 à adresser au trésorier de l'amicale : 15 €

RENSEIGNEMENTS UTILES



**Retrouvez-vous sur le site :
UNACAT.ORG**

SIEGE SOCIAL :

**A.C.A.T. Midi-Pyrénées
Case 15
6 rue du LCL PELISSIER
31000 TOULOUSE**

**NOTA : Le LCL G. ANDRIEU
relève périodiquement le courrier
destiné à l'Association**

CONTACTS :

**Président : 0561480823
Secrétaire général : 0561574542**

Trésorier :

**JULIEN Christian
8 rue des noisetiers
31240 L'UNION
Tel : 0562797278**

Directeur de Publication :

VG (2S) ORCIVAL

Comité de Rédaction :

Colonel (er) MONTFERRAN

Capitaine Aribaud

Crédits Photos :

Colonel (er) MONTFERRAN

Le Cdt RINGEONNEAUD

Réalisation et maquette :

Colonel (er) LOYTIER